

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 07 octobre 2020

N° 215/10/2020 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE DANS LE CADRE DU FCIE A LA SCI OJM POUR LA SARL ITRONICS

*L'an deux mille vingt, le mercredi 07 octobre à 17h30, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace culturel et sportif Jean Bourdette à Montbeton, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 01 octobre 2020.*

**Présents Titulaires** : 41

Mesdames, Messieurs, Daniëlle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Axel DE LABRIOLLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Colette ESNAULT, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Khalid LAABID, Sandrine LAGARDE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir** : 4

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES à Thierry DEVILLE, Philippe BECADE à Axel DE LABRIOLLE, Lucie FOURNEL à Sandrine LAGARDE, Stéphane GONZALEZ à Arnaud HILION.

**Absents Excusés** : 3

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Aline CASTILLO, Francis LABRUYERE.



**Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Vu le règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité,

Vu le régime d'aides n°SA.40390 relatif aux aides en faveur de l'accès des PME,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1511-1 et L.1511-3,

Vu la délibération du Grand Montauban du 26 février 2020, définissant les conditions d'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise aux SCI,

Le Grand Montauban, soucieux du développement des entreprises de son territoire, entend subventionner le projet de la SARL Itronics.

Créée en 2006 à la pépinière d'entreprises du Grand Montauban par Olivier Villa, l'entreprise AcceMP devient en 2014 iTronics. Spécialisée dans la sous-traitance électronique, iTronics emploie aujourd'hui 5 personnes. Elle a pour principaux clients Maf Roda, 3R, Puissance+, Thales Alenia Space, ECA Aérospatiale... Qualité et réactivité sont ses principaux atouts. Sur les 3 dernières années, iTronics a investi plus de 300 K€ dans de nouvelles machines de production mais reste limitée par la surface de son bâtiment, en location sur Albasud.

Dans ce cadre, l'entreprise iTronics porte un projet pour son développement, qui consiste en l'acquisition de l'ancien bâtiment de Puissance+ (situé 222 impasse Louis Lépine à Albasud) ainsi qu'en la reprise de leur activité mécanique La Gravure Industrielle. Cette nouvelle activité se fera sous l'égide d'une nouvelle société : iTronics GI (Gravure Industrielle), dont la gérante sera Julie Villa (l'épouse d'Olivier Villa).

Olivier et Julie Villa, se portent acquéreurs du bâtiment de 500 m<sup>2</sup> anciennement occupé par Puissance+, puis par La Gravure Industrielle, par l'intermédiaire d'une SCI dont ils seront tous deux co-gérants.

L'achat de l'activité mécanique de La Gravure Industrielle, complémentaire à celle d'iTronics, permettra à l'entreprise d'offrir à ses clients de nouvelles prestations. Afin d'intégrer ces 2 activités au sein du nouveau bâtiment, des travaux d'extension sont à prévoir. Aussi, une mise aux normes du bâtiment devra être réalisée, tout comme la réalisation d'un sol ESD (électricité statique).

Ce projet, porté par la SCI OJM, nécessite des investissements immobiliers à hauteur de 562 000 €HT, qui consistent en :

- Achat d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>: 450 000 €HT
- Extension de 100 m<sup>2</sup> du bâtiment: 80 000 €HT
- Sol ESD: 22 000 €HT
- Clôtures: 10 000 €HT
- Création de 3 emplois d'ici 2 ans

Dans le cadre de ce projet, la SCI OJM qui porte les investissements immobiliers, au profit de la SARL iTronics, a sollicité le soutien financier du Grand Montauban. La Région Occitanie a également été sollicitée pour les investissements matériels.

Dans la mesure où le Grand Montauban, comme tout EPCI, dispose de la compétence pour les aides en matière d'immobilier d'entreprises, qu'il est possible d'aider au maximum à hauteur de 20% de l'investissement éligible, et que le Grand Montauban a défini les conditions d'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise aux SCI (délibération du 26 février 2020) il a été prévu :

Aide du Grand Montauban, sur l'investissement immobilier : 30 000 €

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable du Bureau Communautaire du 28 septembre 2020, il vous est demandé de bien vouloir :

- accorder une aide dans le cadre du FCIE à la SCI OJM d'un montant de 30 000 € dans le cadre de son investissement immobilier,
- autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'engagement tripartite avec la SARL iTronics et la SCI OJM, telle qu'annexée à la présente,
- dire que les crédits sont inscrits au budget 2020.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**22 OCT. 2020**

De sa publication et/ou affichage le :

**14 OCT. 2020**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 07 octobre 2020

Pour la Présidente empêchée,  
Le premier Vice-Président,  
Thierry DEVILLE

